



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 89/22

Objet

Remplacement de
représentants de la CAGD

Secrétaire de séance :

Christian CLAIROTTE

Rapporteur :

Jean-Pascal FICHÈRE

Conseil Communautaire
22 septembre 2022
Dole - 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 69
Nombre de procurations : 5
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 14 septembre 2022
Date de publication : 30 septembre 2022

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

D. Bernardin, J.L Bonin, C. Bourgeois-République, G. Bremond, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, C. Demortier, A. Diebolt suppléé par A. Noirot, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, G. Ginet, I. Girod, N. Gomet, J. Gruet, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, N. Herrmann, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, L. Jarrot-Mermet, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, A. Mathiot, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, J.M Rebillard, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, P. Sancey, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin, P. Viverge.

Conseillers absents ayant donné procuration :

P. Antoine à I. Magnin, M. Berthaud à J. Péchinot, M. Mbitel à M. Mirat, F. Rigaud à C. Monneret, P. Roche à S. Marchand.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

P. Blanchet, S. Calinon, O. Gruet, M. Henry, C. Jeanneaux, O. Lacroix, C. Mathez, E. Saget, G. Soldavini, P. Verne.

Suite à la démission de Monsieur Laurent RABBE, élu municipal de la commune de Choisey et membre de la Commission « Mobilités » de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, il convient aujourd'hui de procéder à son remplacement au sein de cette commission. Monsieur Laurent SIBILLE est donc proposé par la commune pour lui succéder.

La commune de Parcey souhaite également procéder à des modifications de membres au sein de deux commissions de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. En effet, Monsieur Bruno PESENTI, membre de la Commission « Développement économique, CTEi, commerce et économie sociale et solidaire » serait remplacé sur cette commission par Madame Emmanuelle BALLOT. Monsieur Bruno PESENTI intégrerait la Commission « Actions culturelles, événementiel et vie associative » en lieu et place de Madame Delphine GARDIEN.

Deux modifications sont également à prévoir pour le SIE du Recépage et le SIERD de la Région de Dole. Il convient en effet de désigner un nouveau représentant titulaire au sein du SIE du Recépage pour la commune de Saint-Aubin et de remplacer ainsi Monsieur Alain IUNG, élu municipal démissionnaire par Monsieur Philippe JEUNET, nouvellement élu. Pour le SIERD de la Région de Dole et suite au décès de Monsieur Yury DUBKOV, représentant titulaire de la commune de Gredisans, il est proposé de remplacer cet élu par Monsieur Didier ODILLE.

Enfin, Monsieur Jérôme FAIVRE, représentant titulaire au sein du SICTOM et élu de la commune du Deschaux ne souhaite plus siéger au sein de ce syndicat. Il est donc proposé de désigner Monsieur Maurice HOFFMANN, actuellement suppléant de Monsieur FAIVRE, comme titulaire. Il convient de remplacer Monsieur HOFFMANN sur le poste de suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPLIQUE** les dispositions des articles L.5211-1 et L.2121-21 du CGCT qui prévoient que le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin,
- **PROCÈDE** à la désignation de nouveaux représentants dans les syndicats et commissions cités ci-dessus, à savoir :

| Organismes, Structures | Titulaire / Suppléant |
|--|---|
| Commission Mobilités | Monsieur Laurent SIBILLE en lieu et place de Monsieur Laurent RABBE (Choisey) |
| Commission Développement économique, CTEi, commerce et économie sociale et solidaire | Madame Emmanuelle BALLOT en lieu et place de Monsieur Bruno PESENTI (Parcey) |
| Commission Actions culturelles, événementiel et vie associative | Monsieur Bruno PESENTI en lieu et place de Madame Delphine GARDIEN (Parcey) |
| SIE du Recépage | Monsieur Philippe JEUNET en lieu et place de Monsieur Alain IUNG (Saint-Aubin) |
| SIERD de la Région de Dole | Monsieur Didier ODILLE en lieu et place de Monsieur Yury DUBKOV (Gredisans) |
| SICTOM de la zone de Dole | Monsieur Maurice HOFFMANN en tant que titulaire en lieu et place de Monsieur Jérôme FAIVRE |
| SICTOM de la zone de Dole | Madame Sylviane LELIEVRE en tant que suppléante en lieu et place de Monsieur Maurice HOFFMANN |

Fait à Dole,
Le 22 septembre 2022,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Syndicats concernés
- Elus concernés

